

Questions au Feuilleton

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non, il n'en est pas question pour le moment. Rien ne s'oppose au recrutement d'habitants du Nord pour les postes d'officier et de personnel non breveté.

LA CONSTRUCTION D'UN BRISE-GLACE POLAIRE

Question n° 750—**M. Forrestall:**

1. Quelle mesure a-t-on prise en vue de financer des recherches pour la construction d'un brise-glace polaire de 100,000 c.v. ou plus, capable s'assurer le service de 10 à 12 mois, dans l'archipel canadien?

2. Le gouvernement est-il d'avis que des recherches dans ce domaine sont du plus haut intérêt pour le Canada?

3. A quelle date le gouvernement estime-t-il que la nécessité d'un tel brise-glace en rendrait impérative la construction?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. On a fait des études sur la forme que devraient avoir les coques de brise-glace. Un contrat est en cours d'attribution pour l'étude de turbines et d'autres modes de propulsion pour des brise-glace. Nous procurons également quelques coques de brise-glace en vue d'expérimenter concrètement sur les pressions auxquelles elles sont soumises par les glaces. D'autres études seront entreprises au fur et à mesure des besoins.

2. Oui.

3. Cette date dépendra dans une certaine mesure de la date vers laquelle les ressources naturelles du Nord pourront être exploitées. A l'heure actuelle on pense que ce sera vers la fin de la présente décennie.

L'ASSURANCE DES NAVIRES MARCHANDS

Question n° 754—**M. Forrestall:**

Quelles dispositions le gouvernement aurait-il prises pour que les navires commerciaux naviguant dans les eaux arctiques puissent bénéficier d'un régime d'assurance à des taux raisonnables ou acceptables?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Le gouvernement ne s'occupe pas de l'assurance des navires marchands. Néanmoins, il s'y intéresse vivement et il a organisé, dans le golfe du Saint-Laurent et dans le Nord, des voyages sur ses brise-glace, pour des assureurs afin que ceux-ci puissent observer de près les services assurés circulant dans les glaces. Nous tentons, par ce moyen et par divers autres, d'aboutir à une réduction des primes d'assurance maritime.

TRANSPORTS—LES MISES À PIED À QUÉBEC

Question n° 773—**M. Godin:**

Des mises à pied sont-elles prévues à l'agence de Québec du ministère des Transports et, dans l'affirmative, a) quelles raisons motivent ces congédiements et b) le gouvernement prévoit-il des mesures pour permuter ces travailleurs dans d'autres services gouvernementaux?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non.

LE SERVICE DE TRAVERSIERS SOREL-BERTHIER

Question n° 813—**M. Laprise:**

1. Le gouvernement fédéral opère-t-il un service de traversiers entre Sorel et Berthier et, dans l'affirmative, a) quelle est la fréquence des services dans chaque direction et b) quel est le coût (i) à chaque automobile (ii) à chaque personne pour la traversée?

2. Quels sont les bénéfices ou déficits par année depuis 1962?

[M. Forrestall.]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de la Commission canadienne des transports:

1. Non.

2. Sans objet.

POURCENTAGE DU REVENU NET CONSACRÉ À L'ALIMENTATION

Question n° 816—**M. Mather:**

Quel pourcentage du revenu disponible est consacré à l'alimentation dans les catégories de revenu annuel suivantes: a) \$2400, b) \$4800, c) \$10,000, d) \$15,000 et e) \$20,000?

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada communique les renseignements suivants: Le pourcentage du total des dépenses des familles consacré à l'alimentation est obtenue grâce à l'enquête nationale de 1969 sur les dépenses des familles. Ces pourcentages, en ce qui concerne les familles et les personnes seules, peuvent être donnés pour certaines catégories de revenu familial (avant imposition) qui se rapprochent des cinq niveaux de revenu mentionnés dans la question posée, et qui sont les suivantes:

Pourcentage du total des dépenses des familles consacré à l'alimentation

Toutes les familles et les personnes seules dans des logements privés Canada 1969, toutes les régions urbaines et rurales (sauf le Yukon et les Territoires du nord-ouest)

Catégorie de revenu (avant imposition)	Moyenne du revenu des familles dans la catégorie	Pourcentage du total des dépenses consacré à l'alimentation
\$ 2,000- 2,999	\$ 2,518	27.0
\$ 4,500- 4,999	\$ 4,740	23.3
\$ 9,000-10,999	\$ 9,893	18.3
\$14,000-15,999	\$14,886	15.6
\$18,000-24,999	\$19,502	14.1

LE NAUFRAGE DU REMORQUEUR «BLACK FIR»

Question n° 817—**M. Mazankowski:**

1. A quelle date le remorqueur *Black Fir* a-t-il coulé?

2. Y a-t-il eu enquête à ce sujet et, dans l'affirmative, à quelle date?

3. Qu'a révélé cette enquête?

4. La Commission d'enquête a-t-elle recommandé de vérifier, à l'avenir, la stabilité des remorqueurs de ce genre?

5. Combien de ces remorqueurs ont coulé depuis la perte du *Black Fir* et combien de personnes ont perdu la vie?

6. Le ministère des Transports a-t-il prévu une enquête pour avril 1973, à la suite de la perte d'un remorqueur en février 1972?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Le 9 mars 1963.

2. Oui. Une enquête préliminaire a eu lieu le 12 mars 1963.